

**Compte-rendu de la rencontre exceptionnelle conjointe des comités de suivi
Grand-Duc, Fayolle
Rencontre du 30 septembre 2024 à 18h00**

Salle Athéa du Quality Inn, Rouyn-Noranda et aussi en rencontre virtuelle via Teams

1. Présences :

IAMGOLD, projets Grand-Duc et Fayolle :

- Israël Gauthier, directeur santé-sécurité et développement durable
- Pascal Lafortune, conseiller aux communications
- Maryse Morency, responsable de la gouvernance

Membres des deux comités - Invités :

- Carolann St-Jean, Ville de Rouyn-Noranda, comité Fayolle
- Carol Boucher, citoyen de Cléricy, comité Fayolle
- Frédéric Bilodeau, Directeur du Parc national d'Aigüebelle, comité Fayolle
- Luc Boisvert, représentant de la Chambre de commerce et d'Industrie de Rouyn-Noranda, comité Fayolle
- Stéphane Girard, conseiller municipal Rouyn-Noranda, comité Fayolle
- Jean-Paul Gosselin, conseiller municipal, Preissac, comité Grand-Duc
- Lise Thibodeau, résidente de Preissac, comité Grand-Duc
- Marc Bibeau, Président du CLD de Rouyn-Noranda, comité Grand-Duc

Étaient absents :

- Benoît Beaudry-Gourd, citoyen de Cléricy, comité Fayolle
- René Landry, citoyen de Mont-Brun, comité Fayolle
- Richard Grégoire, citoyen et chasseur, comité Fayolle
- Daniel Dufresne, chasseur, comité Grand-Duc
- Manon Viens, municipalité de Preissac, comité Grand-Duc
- Yannick Aubin, chasseur, comité Grand-Duc
- Sylvester Trapper, agent de liaison Pikogan, pour les 2 comités

Personnes-ressources :

- Mathieu Gilbert, Transfert Environnement et Société
- Stéphanie Lafrenière, consultante (via Teams, invitée, rédaction du compte-rendu)

Ce compte-rendu a été validé par les membres des Comités avant d'être rendu public.

2. Mot de bienvenue, présentation des objectifs de la rencontre et bilan des opérations minières

M. Israël Gauthier, directeur santé-sécurité et développement durable, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie d'être présents à cette rencontre conjointe des comités de suivi Fayolle, Grand-Duc/Westwood. Il y a présentation de Mathieu Gilbert de Transfert Environnement et Société, qui accompagne IAMGOLD en lien avec les comités de suivi. Il y a ensuite présentation des membres de l'équipe d'IAMGOLD.

Les grands objectifs de la rencontre sont présentés par M. Gauthier, soient :

- Consulter les membres des comités sur différents volets afin d'améliorer les communications et la rétroaction;
- Établir de nouveaux canaux d'échange pour le partage d'information sur des sujets d'intérêt;
- Valider les procédures environnementales et les processus d'information et de rétroaction de la mine Westwood avec les membres en préparation pour l'audit « Vers un développement minier durable (VDMD) ».

M. Gauthier explique qu'au niveau du développement des opérations, il y a actuellement beaucoup d'effervescence dans le domaine minier et que 2024 sera la première année profitable pour la mine Westwood. Il mentionne également que les opérations se poursuivent pour le projet Grand-Duc.

M. Gauthier débute la mise à jour du projet Fayolle en mentionnant que la phase 1 est maintenant terminée. Le bilan n'est pas encore complété, mais la restauration progressive est débutée et le site est conforme selon les normes environnementales. Il mentionne que la faisabilité de la phase 2 est toujours en évaluation, mais que la proximité des milieux hydriques et humides, et du parc d'Aiguebelle sont des défis techniques importants qui réduisent les possibilités d'aller de l'avant. Les membres seront informés des développements. Le site est conforme au niveau environnemental et dans un très bon état.

Interventions des membres :	
Question	Réponse
Quand se ferait la restauration finale?	La présentation n'a pas encore été faite aux ministères, mais il y aurait techniquement environ 2 ans de travaux de restauration. Ensuite, un suivi est requis sur minimalement 5 ans. Ensuite, si tout est conforme à 100%, on peut demander une libération du suivi du site. Donc IAMGOLD sera encore pour au moins 7 ans voisin pour les communautés et impliqué avec le comité de suivi Fayolle (les comités de suivi devant être actifs jusqu'à la fin des travaux de restauration).

3. Présentation de la démarche VDMD

M. Gauthier présente l'initiative VDMD, une certification l'Association minière du Canada, qui encourage les minières à adopter des pratiques plus responsables. Les objectifs visent notamment l'amélioration de la gestion environnementale, des relations avec les communautés, de la santé et sécurité, de la transparence et de la biodiversité. Les comités de suivi sont d'ailleurs un élément clé de rétroaction pour plusieurs volets du protocole VDMD, particulièrement celui des relations avec les communautés.

IAMGOLD adhère à l'initiative VDMD et souhaite obtenir la certification de niveau A pour les 5 indicateurs. L'entreprise sera ensuite évaluée tous les trois ans par une tierce partie pour assurer une amélioration continue de la performance.

4. Présentation de l'ordre du jour

M. Pascal Lafortune, conseiller en communication, procède ensuite à la présentation des différents points de l'ordre du jour et réitère que tous sont invités à intervenir et à poser des questions tout au long de la rencontre, qu'il ne faut pas avoir peur de le faire. Il souligne également que si les membres souhaitent qu'un échange soit exclu du compte-rendu, il est possible d'en faire la demande. Aucune demande de varia n'est formulée par les membres.

5. Un cadre de fonctionnement plus précis pour les comités

M. Lafortune explique qu'afin d'uniformiser le fonctionnement des comités, IAMGOLD a créé un document de règles formelles de fonctionnement détaillant les rôles et responsabilités de chacun, ainsi que les engagements d'IAMGOLD dans le déroulement des activités des Comités¹. Le cadre de fonctionnement a été transmis à chacun des membres des Comités en amont de la rencontre pour leur permettre d'en lire le contenu et de proposer des modifications avant d'en faire la validation. Transfert Environnement et Société a guidé IAMGOLD dans la préparation du document et de la rencontre.

Suite à la présentation des règles de fonctionnement par M. Lafortune, M. Gilbert invite les membres à proposer des modifications ou à émettre des recommandations de modification. Comme aucune modification n'a été demandée par les membres, M. Gilbert indique qu'ils auront jusqu'au 16 octobre pour faire des demandes de modification, date après laquelle les règles de fonctionnement seront considérées comme acceptées.

Proposition pour l'avenir des Comités de suivi :

M. Lafortune profite de l'occasion pour sonder les membres sur une fusion éventuelle des deux Comités, indiquant qu'IAMGOLD souhaite dynamiser ses Comités et de leur permettre une plus

¹ Les statuts de fonctionnement des Comités de suivi IAMGOLD sont disponibles sur le site Web de l'entreprise dans leurs onglets respectifs : <https://www.iamgold.com/French/exploitations/westwood/default.aspx>

grande implication dans les décisions de l'entreprise. Il partage aux membres les implications d'une telle fusion :

- Gain en efficacité au cours des rencontres et information partagée uniformément pour tous les secteurs;
- Augmentation du nombre de rencontres à 3 ou 4 par année selon les besoins;
- Amélioration de la rétroaction et suivi plus proactif des relations avec la communauté;
- Adaptation de l'horaire et des lieux de rencontre pour ne pas pénaliser les membres de l'un ou l'autre des Comités.

M. Lafortune invite ensuite les membres à réfléchir à la proposition de fusionner les comités et indique que leur confirmation leur sera demandée plus tard dans la rencontre.

Interventions des membres :	
Question	Réponse
Est-ce que le ministère pourrait autoriser la fusion des deux Comités?	La question a été posée au ministère. Il n'y avait pas d'opposition à cela, pourvu que les membres des 2 comités soient d'accord et endossent la démarche.
Quelles sont les implications pour le Comité de suivi Fayolle si la phase 2 ne va pas de l'avant?	Même si la phase 2 du projet Fayolle n'a pas lieu, la loi sur les mines oblige le maintien du Comité jusqu'à la fin des travaux de restauration. Pour le moment, il n'y aurait donc pas de changement quant à la fréquence ou au maintien des rencontres du Comité.

6. Processus d'identification des communautés d'intérêts

M. Gilbert présente la méthodologie utilisée par IAMGOLD pour identifier ses communautés d'intérêts (CI) pour permettre aux membres de mieux comprendre l'importance d'un tel processus,

M. Gilbert présente les avantages d'une identification adéquate des CI :

- Une entreprise qui connaît bien son milieu est davantage outillée pour informer, consulter et collaborer avec les bonnes personnes, au bon moment;
- Un registre de parties prenantes à jour permet de communiquer rapidement et efficacement;
- L'approche de mise à jour périodique permet de favoriser l'inclusion et de bien planifier les activités de relations avec la communauté.

Processus de mise à jour du registre des communautés d'intérêts :

M. Lafortune explique que pour s'assurer que le registre des PP et CI demeure d'actualité, IAMGOLD a créé un comité interne de révision. Il indique que la méthodologie et le processus

d'identification des CI a été réviser par la haute direction de l'entreprise au cours de l'été et que la direction souhaiterait faire valider sa proposition de procédure par les membres des Comités. Il y a eu récemment un atelier afin de revoir le tout. La mise à jour se fait en continu, annuellement et à tous les trois ans.

M. Gilbert demande aux participants si à leur avis certaines communautés d'intérêts étaient sous-représentées et s'ils souhaitent que de nouveaux sièges soient ajoutés pour améliorer la représentativité.

Interventions des membres :	
Questions/commentaires	Réponses
Un membre ne se présente pas aux rencontres, peut-être devrait-il être remplacé.	En effet, il est important que ce membre soit présent sur les comités. Une validation sera faite auprès de sa communauté qu'il représente afin qu'elle choisisse un représentant.
Est-ce que vous entretenez des lieux avec la Communauté de Pikogan en dehors des rencontres du Comité de suivi?	Oui, nous avons plusieurs canaux d'échange avec la Communauté qui sont indépendants des activités de ce Comité.
Il semble y avoir un déséquilibre entre la représentation du secteur économique et du secteur environnemental. Est-ce qu'il serait possible de demander aux organisations environnementales d'envoyer un/une représentant.e?	Les organismes approchés lors de la formation des deux Comités ont décliné l'invitation à participer. Une nouvelle invitation leur sera faite et leur participation pourrait être facilitée par la fusion des deux Comités.
Il ne semble pas y avoir beaucoup de représentants citoyens autour de la table, est-ce que c'est parce qu'il y en a peu ou est-ce que c'est parce qu'ils sont absents?	Nous avons plusieurs représentants citoyens absents ce soir, mais ils sont normalement présents aux activités.
L'objectif de cet atelier est d'identifier des groupes sur le territoire?	Les CI recherchées sont celles pouvant être touchées ou impactées favorablement ou défavorablement par les activités de la mine. Il est aussi possible d'identifier des organisations qui pourraient bénéficier des opportunités d'affaires disponibles. Il faut voir les impacts au sens très large.
Si un membre doit s'absenter, peut-il envoyer un substitut?	Le concept de substitut est intéressant et il serait possible de l'intégrer aux Comités. Des démarches seront effectuées auprès des membres pour l'identification potentielle de remplaçants.

Actions de suivi
<ul style="list-style-type: none">- Valider l'intérêt des membres souvent absent à continuer la collaboration avec les Comités de suivi et identifier des remplaçants le cas échéant- Entreprendre des démarches pour améliorer la représentativité du secteur environnement sur les Comités- Obtenir des suggestions de substituts par les membres pour les différents sièges disponibles au sein du Comité

7. Programmes, protocoles et engagements environnementaux/sociaux

M. Gauthier présente les différentes Politiques en gestion environnementale² et mentionne qu'elles sont publiques et que les liens seront partagés avec les participants.

Ces politiques concernent :

- La gestion de l'eau;
- La gestion de la biodiversité;
- La gestion des résidus miniers;
- La gestion des changements climatiques.

Eau

Pour la gestion de l'eau, IAMGOLD souhaite réduire son impact au maximum. Un projet de recirculation de l'eau souterraine a déjà permis une réduction de 63% de l'eau prélevée dans la rivière Bousquet. IAMGOLD est aussi en processus pour améliorer l'utilisation de l'eau recirculée.

M. Lafortune ajoute qu'IAMGOLD prend aussi de l'avance de façon volontaire et proactive dans la restauration minière. Et ceci afin de fermer graduellement certains secteurs et d'avoir moins d'eau à gérer. Il ajoute que l'eau qui n'est pas recirculée et rejetée à l'effluent respecte toutes les normes en vigueur.

Aucune précision supplémentaire ou d'ajout n'a été demandée par les membres présents.

² Il est possible de consulter la totalité des différentes politiques en visitant ce lien : <https://hss.iamgold.com/French/ssd-chez-img/vision-zero-incident/politiques/default.aspx>

Interventions des membres :	
Questions/commentaires	Réponses
Avez-vous des cibles spécifiques de gestion de l'eau imposées par le gouvernement?	Il y a des cibles imposées, mais IMAGOLD souhaite aller plus loin et atteindre 100% d'eau recirculer d'ici 5 ans.
Est-ce que l'eau rejetée est potable?	L'eau du lac n'est pas potable à la base. Les rejets à l'émissaire final sont conformes, ce qui veut dire que l'eau rejetée n'a pas d'impact négatif sur la qualité de l'eau du lac.

Biodiversité

Concernant la gestion de la biodiversité, M. Gauthier explique qu'IAMGOLD est à définir la situation de référence à prendre en compte en termes de biodiversité. Ceci se fera à l'aide du portrait de la biodiversité autour du site, et non le portrait au site avant les opérations. La situation de référence permettra de viser l'atteinte d'un bilan positif ou un impact de 0 sur la biodiversité à la fin de la restauration.

En gestion de la biodiversité, IAMGOLD a certains projets en cours dont le projet de dons d'arbres, l'achat d'un hydro-ensemencement, un projet de compensation, et de la recherche avec Ressources Naturelles Canada afin de favoriser les plantes poussant sur les milieux acides.

Interventions des membres :	
Questions/commentaires	Réponses
Le parc d'Aiguebelle a justement de l'intérêt à collaborer étant donné la proximité. Par exemple pour le projet de ciel étoilé, dans lequel le parc vise influencer les activités périphériques afin de réduire la pollution lumineuse.	Nous regardons les possibilités à l'intérieur des paramètres de conformité nécessaire pour nos opérations.
Est-ce que vous prenez encore des projets de compensation et si oui, est-ce possible d'avoir les critères?	Oui, nous cherchons des projets, mais il n'est pas facile de faire accepter les projets par les ministères. Les critères des projets seront acheminés aux membres.
Est-ce que le projet d'utilisation de plantes résistantes aux milieux acides est en cours sur la totalité de vos sites?	Ce type de plantes ne sont plantées qu'à la mine Westwood, car à Fayolle le site est neutre, voire alcalin.

Actions de suivi
- Acheminer les critères de sélection pour les projets de compensation aux membres du Comité de suivi

Résidus miniers

Pour la gestion des résidus miniers, M. Gauthier explique qu'IAMGOLD a l'engagement de gérer ses parcs à résidus de manière à protéger la santé et la sécurité du personnel, des communautés et de l'environnement. Il présente les particularités des sites d'entreposage des résidus, par exemple, l'ancienne fosse Doyon dans laquelle les résidus sont présentement déposés et pour laquelle les risques de contamination de l'environnement sont presque neutres grâce au phénomène de trappe hydraulique. Les risques de contamination de l'environnement et de la nappe phréatique de cette fosse sont très faibles grâce au phénomène de trappe hydraulique, c'est-à-dire que l'eau et les résidus ne sortent pas de la fosse, c'est plutôt l'eau externe qui y entre. Les risques augmenteront lorsque les niveaux de résidus dépasseront le niveau de la nappe phréatique, des projets sont toutefois en cours pour réduire les risques possibles.

Aucune précision supplémentaire ou ajout n'a été demandé par les membres présents.

Énergie et des émissions de gaz à effet de serre

Pour la gestion de l'énergie et des gaz à effet de serre (GES), IAMGOLD s'engage dans une démarche de décarbonation de ses opérations d'ici 2050, et à réduire de 30% les émissions de GES d'ici 2030.

M. Israël Gauthier présente quelques projets en cours pour atteindre ces objectifs :

- La ventilation sur demande à Westwood qui permet de réduire la consommation du gaz naturel et d'électricité;
- L'électrification des équipements en surface et sous terre;
- La récupération de la chaleur.

Interventions des membres :	
Questions/commentaires	Réponses
Avez-vous des enjeux d'alimentation électrique?	Éventuellement oui, car la ligne d'alimentation va atteindre sa capacité de transport maximale. Il est plus avantageux de réduire la consommation électrique que de construire une nouvelle ligne électrique.

Engagement envers les communautés autochtones

M. Gauthier présente les engagements IAMGOLD visant le respect et la défense des droits des Premières Nations et basés sur la confiance, la transparence et le respect mutuel. Les relations avec la communauté de Pikogan vont bien, depuis quelques mois les échanges sont plus actifs en raison des discussions en cours pour la signature d'une entente. IAMGOLD désire développer un partenariat avec la Communauté.

M. Gauthier demande si les participants ont des questions/commentaires? Aucune précision supplémentaire ou d'ajout n'ayant été demandée par les membres, M. Gilbert réitère que les liens des Politiques seront acheminés aux participants, et qu'ils auront environ 1 semaine pour faire des commentaires sur les politiques et engagements au besoin.

M. Gauthier ajoute que ces documents sont évolutifs et pourront donc être présentés dans le futur ou envoyés par courriel lorsqu'il y aura des changements et mises à jour.

Présentation du processus de signalement :

M. Lafortune présente le chemin type d'une plainte/signalement acheminé à IAMGOLD/Westwood-

M. Lafortune présente ensuite le bilan des signalements pour 2024. Il mentionne qu'à ce jour, un signalement pour Fayolle et un signalement pour Westwood et Grand-Duc ont été reçus. Les signalements ne sont toutefois pas fermés, car il manque des informations à fournir du côté des plaignants. Ils ont toutefois déjà été contactés.

Suite à quelques échanges et questions, M. Gilbert note un intérêt des participants à propos des vibrations et des impacts sismiques. Il indique qu'un des avantages à tenir des rencontres des comités plus souvent est de partager des informations d'intérêt. Il propose de mettre le volet d'information sur les vibrations dans le compte-rendu et de pousser le sujet dans une autre rencontre.

Suite à la présentation de la schématisation du processus de gestion des signalements, invite les membres des Comités à commenter et à proposer des bonifications à la procédure. Ils indiquent être satisfaits et ne souhaitent pas proposer de modifications. Le processus de signalement est donc validé par les participants.

Interventions des membres :	
Questions/commentaires	Réponses
Lorsque vous informez les membres du Comité, vous avez déjà débuté la procédure de résolution des signalements?	Oui, les démarches débutent dès la réception des signalements. Selon la nature, une personne-ressource est attirée à sa résolution et prend en charge le processus.
Pour les sautages, comment déterminez-vous l'impact et leur portée?	Des sismographes sont installés dans certains endroits clés. Le niveau de vibration dans le sol est également mesuré et des niveaux réglementaires doivent être respectés pour ne pas affecter certaines espèces sensibles comme les poissons. On a des sismographes pour mesurer.
Comment faites-vous pour différencier vos sautages de ceux d'Agnico Eagle?	Généralement ce ne sont pas les sautages qui sont problématiques, mais plutôt les séismes provoqués (mouvements de terrain). Le nouvel algorithme à Westwood permet de faire des sautages plus bas en énergie et donc qui réduisent les risques de séismes.

Actions de suivi
- Prévoir une séance de formation spécifique à la gestion des vibrations et de la sismicité pour le renforcement des compétences du Comité pour les rencontres prévues en 2025.

8. Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés

M. Gilbert de Transfert Environnement et Société explique qu'un exercice a été fait par la haute direction IAMGOLD afin d'identifier les 10 principaux risques sociaux pour les communautés environnantes. Après une courte présentation des risques, les sont invités à les trier par ordre d'importance, selon leur perception.

Les principaux risques perçus ayant été identifiés, un atelier un peu plus exhaustif sur les opportunités d'amélioration a été tenu, afin de permettre aux membres d'identifier des opportunités de bénéfices pour la communauté dans la réduction de ces risques.

Les 4 risques suivants ont été approfondis en atelier³, mais avant de séparer les groupes, M. Gilbert a invité les membres qui le souhaitent à discuter des raisons qui les ont poussés à prioriser ces risques :

³ Les résultats des différents ateliers et la priorisation des risques sont disponibles en annexe du présent compte-rendu.



1. Dégradation de la qualité de l'eau potable et contamination;
 - a. Si l'eau est contaminée, l'impact va plus loin et touche d'autres aspects, touche beaucoup plus large (répercussions économiques, etc.)
2. Opérations de la mine occasionnant des dérangements pour les voisins, la faune et la flore.
 - a. Du fait de sa nature, un site minier a automatiquement un impact, peu importe la probabilité et la gravité
 - b. Dès qu'une mine est en démarrage, il y a un immédiatement un impact sur certains aspects
 - c. Dès qu'on parle de mine, cela signifie qu'il y aura de la pollution et des impacts
3. Bris de digue avec déversement vers la rivière et/ou les lacs avoisinants;
4. Compétition déloyale entre les emplois miniers et les emplois de service dans les milieux d'accueil;

M. Gilbert explique le déroulement de l'atelier. Deux équipes seront formées et seront invitées à identifier les opportunités d'amélioration et les opportunités de bénéfices pour la communauté. Suite à l'atelier, les propositions des membres seront ajoutées aux fiches synthèses des risques sociaux.

Interventions des membres :	
Questions/commentaires	Réponses
Est-ce que le fly-in fly-out (FIFO) est un risque social important pour IAMGOLD?	L'utilisation du FIFO est limitée à quelques spécialistes chez IAMGOLD et la grande majorité de la main-d'œuvre habite sur le territoire. Toutefois, c'est une pratique qui pourrait augmenter considérant les difficultés de recrutement.
Un participant propose un autre enjeu, soit celui de la sécurité routière.	L'enjeu de la sécurité routière sera évalué par la direction et approfondi au cours d'un atelier au besoin.
À Preissac, on se rend vraiment compte de l'impact des 2 minières sur la circulation et sur la fréquentation des dépanneurs et des produits qui y sont achetés après les journées de travail. Un questionnement est soulevé à savoir si IAMGOLD se penche sur les enjeux de santé psychologique et mentale de ses employés.	Plusieurs programmes de soutien psychologiques sont disponibles pour les employés, toutefois rien n'empêche d'explorer différentes possibilités pour bonifier cette offre. L'année dernière une conférence sur la santé mentale a aussi été offerte à l'ensemble de notre main-d'œuvre.

<p>Autres que le conférencier, est-ce que d'autres avenues sont explorées?</p>	<p>IAMGOLD évalue la possibilité d'implanter un projet pilote en collaboration avec le Centre de prévention du suicide. Programme ciblé sur l'Homme, sur les métiers typiquement masculins. Il y a aussi d'autres outils tels que de la sensibilisation périodique, le Programme d'Aide aux employés, le programme d'assurances collectives, etc.</p>
<p>Il est important aussi de mettre des actions sur le terrain, de la disponibilité sur le terrain.</p>	<p>Des programmes en cours dans d'autres entreprises comme les aidants naturels où des membres du personnel sont formés en intervention psycho sociale sont observés.</p>
<p>Nous sommes plus habitués de vivre avec les impacts de l'activité minière en Abitibi.</p> <p>C'est rare que de l'information positive circule sur l'industrie minière ailleurs que dans la région. Nous avons un historique négatif, mais il y a de l'amélioration. Aujourd'hui, on voit l'amélioration. On en discutons d'ailleurs via le comité bien ouvertement.</p>	

La rencontre se poursuit avec la présentation des résultats du classement des risques effectué par les participants (voir annexe).

5. Fin de la rencontre et prochaines étapes

M. Gilbert annonce que la rencontre tire à sa fin et invite les participants à partager leurs commentaires sur la rencontre :

- C'est bien d'être mis à niveau sur les projets et d'en apprendre un peu plus sur Westwood.
- J'ai bien aimé, mais c'était assez lourd. Ça fait beaucoup de choses à penser et regarder, plusieurs sujets discutés.
- Formule assez bien. La formule était plus participative, j'aime mieux ce format.
- Même commentaire.
- Beaucoup de contenu, mais c'était très bien.
- Vraiment intéressant de pouvoir participer et pas seulement d'écouter. J'ai hâte de voir les résultats et merci de nous consulter là-dessus.

- La formule participative est vraiment plaisante. La vulgarisation de l'information est importante. Quand c'est trop scientifique on se perd, mais ce n'est pas si mal à date dans les comités, c'est assez clair, pas trop de données trop scientifiques. Mais cela demeure un bon point à retenir.

Après les commentaires, M. Gauthier ajoute être très content des informations constructives reçues et que tous les éléments discutés seront considérés et intégrés à la documentation notamment les risques sur la santé mentale et la sécurité routière, de même que les nouvelles communautés d'intérêts identifiées. Il indique d'ailleurs être satisfait des réponses tous les commentaires à cet exercice sur nos risques, et aussi intégrer les nouveaux risques ressortis (sécurité routière et santé mentale).

M. Lafortune sonde les membres à savoir si la proposition de fusion des deux comités avait fait du chemin au cours de la rencontre et il invite les membres à faire savoir ce qu'ils en pensent.

Les membres sont unanimement d'accord avec la proposition et ont indiqué, entre autres, souhaiter garder le lien avec IAMGOLD pour développer certains projets communs.

M. Lafortune mentionne qu'on va terminer l'année 2024 avec le format actuel, soit les 2 comités distincts. À partir de 2025, si la compagnie décide de ne pas poursuivre les activités de Fayolle, il y aura fusion des comités. Si Fayolle continue, nous maintiendrons des comités indépendants.

M. Gilbert suggère, dans l'optique d'un comité fusionné, de concrétiser le concept de substitut et de faire une rencontre annuelle où les substituts sont invités aussi pour une mise à niveau générale. Ce sont des aspects à réfléchir.

Avant de quitter, les participants sont invités à remplir un formulaire d'appréciation. Les résultats seront consignés dans un bilan qui sera produit dans les prochaines semaines. Les résultats de l'audit arriveront au printemps 2025.

M. Lafortune demande quelle serait la meilleure fenêtre pour le prochain comité Fayolle avant la fin de l'année? La première semaine de décembre est ciblée et un Doodle sera envoyé en proposant 3 journées au cours de cette semaine.

La rencontre est ajournée à 20h55.

Interventions des membres :	
Questions/commentaires	Réponses
Est-ce que les membres du Comité seraient intéressés à participer à plus d'ateliers selon la formule utilisée?	<ul style="list-style-type: none"> • Une personne répond qu'en effet, si les participants peuvent être utiles, c'est pertinent d'effectuer encore des exercices similaires.



	<ul style="list-style-type: none">• J'aime mieux une longue rencontre de 3h où je participe, qu'une rencontre d'une heure à écouter de l'information.• C'est plaisant de consulter et prendre les propositions, mais il faut que cela se concrétise dans quelque chose par la suite. Sinon, tu perds ton monde petit peu par petit peu.
Il serait bien de limiter la documentation papier. Fournir l'information autrement que sur papier pour les prochaines rencontres.	

6. Points de suivi :

- Valider l'intérêt des membres souvent absent à continuer la collaboration avec les Comités de suivi et identifier des remplaçants le cas échéant.
- Entreprendre des démarches pour améliorer la représentativité du secteur environnement sur les Comités.
- Obtenir des suggestions de substituts par les membres pour les différents sièges disponibles au sein du Comité.
- Acheminer les critères de sélection pour les projets de compensation aux membres du Comité de suivi.
- Prévoir une séance de formation spécifique à la gestion des vibrations et de la sismicité pour le renforcement des compétences du Comité pour les rencontres prévues en 2025.
- Le Compte-rendu sera acheminé aux membres des comités pour commentaires et approbation, et sera ensuite rendu public par IAMGOLD (site web).
- IAMGOLD acheminera un lien Doodle pour camper la date de la prochaine rencontre (soit 3 choix de journées durant la première semaine de décembre 2024), et le déroulement de celle-ci sera à préciser.
- IAMGOLD informera les membres des comités de la décision quant à la poursuite ou non de la Phase 2 pour le projet Fayolle.
- IAMGOLD acheminera aux participants les informations suivantes :
 - Liens internet pour accéder aux différentes Politiques environnementales
 - Information relative aux sautages et vibrations, et critères à respecter.
- IAMGOLD verra à fournir les documents d'information en minimisant le format papier.
- IAMGOLD demandera les commentaires des participants sur ses politiques et engagements environnementaux.



Mine Westwood
IAMGOLD Corporation
C.P. 970, Rouyn-Noranda
Québec J9X 5C8 Canada
T 819 759 3611 F 819 759 3342
W www.iamgold.com

- Au fur et à mesure, IAMGOLD fera parvenir aux membres les modifications et mises à niveau apportées aux différentes politiques et engagements.
- Au fil des rencontres des comités, IAMGOLD s'assurera de fournir de l'information vulgarisée.
- IAMGOLD intégrera tous les commentaires des membres et démontrera que leur implication est utile.
- IAMGOLD présentera à la Direction les nouveaux risques sociaux et CI identifiés.
- IAMGOLD fera un suivi aux participants quant à la fusion ou non des comités de suivi.